

Image not found or type unknown



Etats des lieux et caution

Par **noelie**, le **30/01/2008** à **11:00**

Bonjour,
Ma dédite était prévue pour le 31 janvier 2008. Ayant des problèmes financiers, je demande à ma régie de bien vouloir accepter de me libérer pour le 31 décembre 2007. Accord de celle-ci.
Le 04 janvier 2008 état des lieux, on me demande de remettre mes clefs. Sur ma caution on me déduit sur le mois de janvier du 01 et 11 janvier 2008. Je conteste, on me répond que le nouveau locataire a pris l'appart le 11 janvier 2008. De plus je me suis rendue compte pour l'état des lieux lorsque l'on a arrêté mon compteur d'EDF, que la montée d'escalier était branchée sur mon compteur et que je n'étais absolument pas au courant. Ok il n'y a qu'une lumière et on était 2 locataires.
Quels sont mes droits. Pouvez-vous m'aider.
Merci
Noëlie